

**Assemblée générale**Distr.: Limitée
5 mars 2007Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique****Sous-Comité juridique**

Quarante-sixième session

Vienne, 26 mars-5 avril 2007

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Informations concernant les activités des organisations
internationales intergouvernementales et non
gouvernementales dans le domaine du droit spatial****Informations concernant les activités des organisations
internationales intergouvernementales et non
gouvernementales dans le domaine du droit spatial****Note du Secrétariat**

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Réponses reçues des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales	2
Institut international de droit spatial	2

* A/AC.105/C.2/L.264.



II. Réponses reçues des organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales

Institut international de droit spatial

A. Historique

1. L'Institut international de droit spatial a été fondé en 1960 par la Fédération internationale d'astronautique (FIA) afin de promouvoir le développement du droit spatial et l'étude des aspects juridiques et sociaux de l'exploration et de l'utilisation de l'espace. Il comprend des membres élus (personnes et institutions) de plus de 40 pays, qui font d'éminentes contributions au développement du droit spatial. La FIA ayant le statut officiel d'observateur aux sessions du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, de son Sous-Comité juridique et de son Sous-Comité scientifique et technique, les membres de l'Institut peuvent être désignés comme observateurs de la FIA à ces sessions.

B. Activités récentes

1. Quarante-neuvième Colloque sur le droit de l'espace extra-atmosphérique

2. Le quarante-neuvième Colloque sur le droit de l'espace extra-atmosphérique s'est tenu à Valence (Espagne) du 2 au 6 octobre 2006. La participation a été importante et les discussions constructives. Environ 70 exposés ont été présentés au cours de cinq séances consacrées aux thèmes suivants: a) aspects juridiques des transports et des lancements spatiaux; b) aspects juridiques de la gestion des catastrophes; droits de propriété sur la Lune et questions juridiques; c) coopération internationale dans le domaine des activités spatiales, et plus particulièrement de la télédétection; d) le droit spatial en temps de conflit armé; et e) autres questions juridiques, notamment la relation entre l'État et le secteur privé dans les activités spatiales. En outre, une table ronde scientifique et juridique intitulée "Systèmes d'énergie nucléaire dans l'espace: la nouvelle réalité" a eu lieu, et l'Institut a organisé une séance plénière sur le thème suivant: "Ouvrir la frontière: défis liés à la réglementation de l'utilisation de l'espace".

2. Quinzième Concours Manfred Lachs de procès simulés en matière de droit de l'espace

3. Le quinzième Concours Manfred Lachs de procès simulés en matière de droit de l'espace s'est déroulé pendant le quarante-neuvième Colloque de l'Institut. L'affaire à juger, qui concerne la vente et l'exploitation de certains satellites de télédétection à vocation commerciale (*Galatea c. Thalassa*: intervention de Proteus), a été conçue par Ricky Lee. Des épreuves préliminaires ont été organisées au niveau régional en Europe (6 équipes), en Amérique du Nord (10 équipes) et en Asie et dans le Pacifique (40 équipes).

4. Le jury de la finale était composé de trois juges à la Cour internationale de Justice, les juges Abdul Koroma, Peter Tomka et Bernardo Sepúlveda.

5. La finale a été remportée par l'Université d'Auckland (Nouvelle-Zélande). L'Institut de droit aérien et spatial (IDAS) de l'Université McGill (Canada) s'est classé deuxième et l'Université catholique de Louvain (Belgique) troisième. Le prix Eilene M. Galloway (meilleur mémoire) a été attribué à l'IDAS et le prix Sterns and Tennen (meilleur plaidoyer) à Andrew Williams de l'IDAS.

6. La Généralité valencienne, des universités locales et divers autres organisateurs espagnols, ainsi que l'IDAS, l'Agence spatiale européenne/Centre européen de droit spatial (ECSL), l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale et l'Agence aérospatiale allemande ont parrainé la finale 2006 et le dîner de l'Institut.

3. Colloque Eilene M. Galloway sur les principaux défis en matière de droit spatial

7. Le Colloque Eilene M. Galloway sur les principaux défis en matière de droit spatial, organisé par le Centre national de télédétection et de droit de l'espace de l'École de droit de l'Université du Mississippi, le Journal of Space Law et l'Institut, s'est tenu au Cosmos Club à Washington, le 11 septembre 2006. Des exposés ont été faits par Jonathan F. Galloway, Stephen Doyle, George Robinson, Rusty Schweickart et Corinne Jorgenson, et un débat a été animé par Joanne Irene Gabrynowicz. Eilene Galloway n'a pu assister en personne au colloque, mais a envoyé un message vidéo spécial qui a été diffusé aux participants.

8. Le deuxième colloque Eilene M. Galloway sur les principaux défis en matière de droit spatial sera également organisé par le Centre national de télédétection et de droit de l'espace et se tiendra au Cosmos Club le 10 décembre 2007.

4. Prix

9. Deux prix ont été attribués, l'un à Luboš Perek (République tchèque) pour l'ensemble de ses réalisations et l'autre à Leslie Tennen (États-Unis d'Amérique) pour services exceptionnels.

10. Le prix I. H. Ph. Diederiks-Verschoor a été décerné à Yun Zhao (Région administrative spéciale de Hong Kong) pour son exposé intitulé "Protection des droits de propriété intellectuelle dans l'espace". Ce prix récompense le meilleur exposé présenté au Colloque de l'Institut par une personne de moins de 40 ans ayant à son actif un maximum de cinq exposés publiés dans les comptes rendus des colloques de l'Institut. Le lauréat se voit remettre une médaille et 500 euros.

5. Élections

11. F. von der Dunk, J. Galloway, V. Kopal, T. Kosuge, T. Masson-Zwaan, J. Monserrat, S. Murthi, S. Ospina, J. Gabrynowicz et A. Kapustin ont été élus membres du Comité de direction. V. Kopal et J. Galloway ont été élus vice-présidents. T. Masson-Zwaan a été réélue secrétaire et F. von der Dunk trésorier. Marcia Smith et A. Terekhov avaient annoncé qu'ils ne se représenteraient pas.

12. Deux institutions et 22 personnes ont été élues membres de l'Institut en 2006.

C. Activités futures

1. Colloque de l'Institut et de l'ECSL pour les délégués du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

13. L'Institut et l'ECSL organiseront à nouveau, pour les délégués du Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, un colloque sur le renforcement des capacités en matière de droit de l'espace qui se tiendra les 26 et 27 mars 2007.

2. Cinquantième Colloque sur le droit de l'espace extra-atmosphérique

14. Le cinquantième Colloque de l'Institut sur le droit de l'espace extra-atmosphérique se tiendra à Hyderabad (Inde) du 24 au 28 septembre 2007. Il comprendra les sessions thématiques suivantes:

a) *Impact du droit de l'espace sur les politiques régionales.* Cette session sera essentiellement axée sur les politiques spatiales et leurs implications juridiques pour les législations nationales en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. La coordination régionale, ainsi que les programmes et législations actuels et futurs seront plus particulièrement examinés.

b) *Problèmes juridiques des vols spatiaux privés et du tourisme spatial.* Depuis l'attribution du X-Prize en octobre 2004, le nombre de projets visant à emmener des touristes dans l'espace à bord de vols spatiaux privés a rapidement augmenté. Des participants seront invités à présenter des exposés sur les nombreux aspects juridiques de ces évolutions récentes, ainsi que sur le contexte plus large des vols spatiaux privés au service de missions publiques habitées.

c) *Développements juridiques récents dans le domaine de la protection de l'environnement spatial.* Cette session portera aussi bien sur la question des débris spatiaux que sur la protection de la planète. En ce qui concerne la réduction des débris spatiaux, l'Organisation des Nations Unies est en voie d'adopter des lignes directrices, des législations spatiales nationales et des régimes d'autorisation pour offrir de nouveaux moyens d'élaborer une réglementation novatrice. En ce qui concerne la protection de la planète, on vérifiera la conformité de projets récents relatifs à l'exploration de l'espace avec les réglementations existantes et futures. La session vise à donner de nouvelles idées pour des approches juridiques et éthiques.

d) *Aspects juridiques de la navigation par satellite.* Les aspects juridiques de la navigation par satellite, notamment les applications des services de trafic aérien, deviennent plus que jamais importants, avec la mise en ligne imminente du système de navigation par satellite Galileo, la modernisation prévue du Système mondial de localisation et les efforts déployés par la Fédération de Russie pour rendre le Système mondial de satellites de navigation à nouveau entièrement opérationnel. En outre, ces évolutions interviennent dans un contexte plus large comme celui des communications par satellite et de la télédétection (y compris les systèmes d'information géographique). Cette session vise à répondre aux questions juridiques qui se posent au niveau tant mondial que national.

e) *Quarantième anniversaire du Traité sur l'espace extra-atmosphérique et autres questions juridiques.* À cette session, les auteurs seront invités à établir des documents sur le quarantième anniversaire du Traité sur les principes régissant les

activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes¹, faisant le bilan de ce qui a été accompli et examinant aussi son importance pour l'avenir des activités spatiales. Ils pourraient également aborder d'autres questions liées au droit de l'espace, en particulier en ce qui concerne ses développements récents.

15. Une table ronde scientifique et juridique se tiendra à Hyderabad (Inde) sur "Google Earth *et al.*: avantages et inconvénients d'un accès plus facile aux images satellite" et l'Institut organisera une nouvelle session plénière sur le thème: "Nouveaux acteurs de l'industrie spatiale sur le marché mondial: politiques et aspects réglementaires".

3. Seizième Concours Manfred Lachs de procès simulés en matière de droit de l'espace, 2007

16. La finale mondiale du seizième Concours Manfred Lachs de procès simulés en matière de droit spatial se déroulera à Hyderabad (Inde) en septembre 2007.

17. L'affaire à juger, qui porte sur la responsabilité internationale (*Emeralda c. Mazonia*), a été conçue par Jean-François Mayence et David Sagar. Trois juges de la Cour internationale de Justice constitueront le jury. Des épreuves préliminaires régionales auront à nouveau lieu en Europe, en Amérique du Nord et en Asie et dans le Pacifique. Des informations sur les différentes épreuves régionales et l'affaire à juger seront affichées sur le site Web de l'Institut consacré au concours (<http://www.spacemoot.org>).

4. Cinquante et unième Colloque sur le droit de l'espace extra-atmosphérique

18. Le cinquante et unième Colloque de l'Institut sur le droit de l'espace extra-atmosphérique se tiendra à Glasgow (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) du 29 septembre au 3 octobre 2008.

5. Dix-septième Concours Manfred Lachs de procès simulés en matière de droit de l'espace, 2008

19. La finale mondiale du dix-septième Concours Manfred Lachs de procès simulés en matière de droit spatial se déroulera à Glasgow (Royaume-Uni) en octobre 2008.

D. Publications

20. Les publications suivantes ont été ou seront publiées:

a) Les comptes rendus du quarante-huitième Colloque sur le droit de l'espace extra-atmosphérique, tenu à Fukuoka (Japon), ont été publiés par l'Institut américain d'aéronautique et d'astronautique;

b) Les comptes rendus du quarante-neuvième Colloque sur le droit de l'espace extra-atmosphérique, tenu à Valence (Espagne), seront publiés par l'Institut américain d'aéronautique et d'astronautique;

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 610, n° 8843.

- c) Le rapport du Comité permanent sur l'état des accords internationaux relatifs aux activités dans l'espace a été établi par Andrei Terekhov et sera publié dans les comptes rendus de l'Institut;
- d) L'IDAS a publié un rapport succinct de l'atelier international et interdisciplinaire IDAS/Institut international de droit spatial sur les politiques et le droit relatifs aux ressources de l'espace extra-atmosphérique: exemples de la Lune, de Mars et d'autres corps célestes, qui s'est tenu à Montréal (Canada) en juin 2006. L'IDAS publiera également les comptes rendus de l'atelier;
- e) Les comptes rendus de la quatrième Conférence régionale sur le droit spatial de l'Institut, tenue à Bangkok en août 2006, seront également publiés par l'IDAS;
- f) Les comptes rendus de la troisième Conférence régionale sur le droit spatial de l'Institut, tenue à Bangalore (Inde) en juin 2005, ont été publiés par l'Organisation indienne de recherche spatiale;
- g) "*Origins of International Space Law and the International Institute of Space Law of the International Astronautical Federation*"² a été publié par Univelt en 2002;
- h) L'Institut international de droit spatial a fourni, dans le cadre d'un contrat avec l'ONU, des contributions à la publication annuelle de cette dernière intitulée "*Highlights in Space*"³, qui rend compte de l'actualité dans les domaines de la coopération internationale du droit spatial;
- i) L'Institut présente des rapports annuels sur ses activités au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique;
- j) Le site Web de l'Institut (<http://www.iafastro-iisl.com/>) est régulièrement mis à jour;
- k) L'Institut est en train de finaliser, avec le concours du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, une bibliographie actualisée de ses comptes rendus pour la période 1996-2006.

² Stephen E. Doyle, *Origins of International Space Law and the International Institute of Space Law of the International Astronautical Federation* (San Diego, États-Unis d'Amérique, 2002) (voir <http://univelt.com/univeltpubs/index.html>).

³ *Highlights in Space 2006* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.07.I.9).